

Troisième Conférence ministérielle internationale sur les victimes de violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient

Bruxelles, le 14 mai 2018

Conclusions des co-Présidents

« L'Appel de Bruxelles »

La Conférence de Bruxelles, qui a rassemblé 69 pays et 19 organisations internationales et régionales, entend contribuer à la préservation du patrimoine si riche et inspirant qui caractérise le Moyen-Orient sur les plans culturel, confessionnel et ethnique.

Notre objectif est d'identifier des mesures concrètes pour soutenir davantage les membres des communautés ciblées par Da'ech et d'autres organisations extrémistes pour des raisons ethniques ou religieuses, en particulier en Irak et en Syrie.

La Conférence s'intègre dans un cycle d'initiatives internationales visant à enrayer et à inverser l'érosion de cette diversité dans la région, telles que le débat ouvert du Conseil de sécurité des Nations unies le 27 mars 2015 et l'événement ministériel co-organisé par la Belgique en 2016 sur la lutte contre l'impunité, à l'occasion de la 71^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Cette Conférence s'inscrit également dans le droit fil des deux précédentes Conférences du même nom qui se sont tenues à Paris le 8 septembre 2015, sous coprésidence de la Jordanie et de la France, et à Madrid le 24 mai 2017, sous coprésidence de la Jordanie, à nouveau, et de l'Espagne.

La **Conférence de Paris** a présenté à la Communauté internationale un **Plan d'action** visant à soutenir les victimes de violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient, en mettant l'accent sur trois domaines d'action :

- Humanitaire : assurer la protection et l'assistance aux populations affectées ; améliorer la résilience des populations touchées et soutenir le retour durable et la réintégration des populations déplacées ;
- Judiciaire : documenter les crimes ; poursuivre les auteurs ; porter les crimes les plus graves devant la CPI ;
- Politique : améliorer la sécurité ; promouvoir le caractère inclusif et la pluralité dans les processus politiques ; prévenir et combattre la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme.

Lors de la **Conférence de Madrid**, des **Priorités d'action** ont été présentées, qui ont permis à la Communauté internationale de se concentrer sur le sort des victimes de la violence ethnique et religieuse au Moyen-Orient, en soulignant quatre priorités :

- Aider les populations en danger et faciliter leur retour : améliorer la sécurité ; déminage ; stabilisation ; émancipation économique ;
- Maintenir la diversité et la pluralité au Moyen-Orient : réconciliation ; éducation ; réforme du secteur de la sécurité ;
- Protéger le patrimoine en péril : évaluation complète et restauration du patrimoine religieux endommagé ; planifier le rétablissement des villes historiques ;
- Lutter contre l'impunité et assurer la justice : collecte de preuves ; soutenir les efforts de responsabilisation ; soutien psychologique pour les survivants.

Les participants réitèrent leur soutien au Plan d'action de la Conférence de Paris et aux Priorités d'action de la Conférence de Madrid, en tant que lignes directrices pour aborder la situation dramatique des communautés ciblées en raison de leur religion et/ou de leur origine ethnique.

Cette Conférence réaffirme la ferme volonté de la Communauté internationale à mettre pleinement en œuvre les Priorités d'action de Madrid.

Aujourd'hui, la situation sur le terrain a changé pour le mieux. La Communauté internationale a uni ses forces pour arrêter Da'ech, dans une rare démonstration d'unité et de solidarité. Avec la chute de Mossoul et de Raqqa, Da'ech en tant qu'entité territoriale a été vaincue. La Conférence salue les réalisations des forces iraqiennes et de la Coalition internationale anti-Da'ech à cet égard.

Cependant, les défis ne s'arrêtent pas avec la défaite de Da'ech. La tâche à accomplir est encore immense étant donné l'ampleur de la destruction et les traumatismes émotionnels profonds qui ont été vécus. La situation des groupes ciblés est encore très fragile. Les populations déplacées doivent donc être davantage aidées à retourner dans leur pays d'origine. La réconciliation et la participation inclusive doivent être continuellement encouragées. Pour empêcher le retour d'une idéologie d'intolérance et de violence et une rechute dans le sectarisme, les pays de la région doivent œuvrer pour une véritable réconciliation nationale.

Une Conférence visant à mobiliser un appui pour la reconstruction de l'Iraq a eu lieu en février à Kuwait-City et la Conférence a félicité l'Emirat du Koweït pour son organisation. Une autre conférence importante pour mobiliser l'aide humanitaire en Syrie, où le conflit fait toujours rage, a été organisée par l'Union européenne et les Nations Unies à Bruxelles, le 25 avril 2018. En complément des efforts susmentionnés, l'objectif de la Conférence est d'analyser ce qui a été réalisé à ce jour et d'identifier des mesures urgentes assurant la préservation de la diversité ethnique et confessionnelle du Moyen-Orient, en tenant compte de l'évolution de la situation en particulier en Syrie et en Iraq.

POSITIONS POLITIQUES GÉNÉRALES

Les participants conviennent que la diversité culturelle, religieuse et ethnique au Moyen-Orient est un principe important pour l'Humanité, que la Communauté internationale devrait protéger et préserver. Alors que les communautés musulmanes ont été les principales victimes de Da'ech en Irak et en Syrie, certaines minorités religieuses ou ethniques ont également été spécifiquement ciblées et persécutées. Il existe des preuves tangibles que les membres de ces minorités ont été victimes de crimes contre l'Humanité, de crimes de guerre et d'autres violations très graves des droits de l'Homme. Les pays de la région, aidés par la Communauté internationale, devraient assurer un meilleur avenir à ces communautés.

Les participants soulignent l'importance fondamentale de valeurs telles que la démocratie, la citoyenneté et les droits de l'homme, et expriment leur détermination à agir pour restaurer la paix et la justice à travers des institutions fortes et inclusives. La pleine citoyenneté qui garantit à chaque individu la sécurité, le respect et la liberté, indépendamment de ses croyances religieuses ou de son appartenance ethnique ou tribale, devrait être encouragée. Ils soulignent que l'éducation joue un rôle majeur à cet effet.

Les participants saluent tous les efforts visant à rétablir la paix et à soutenir les réfugiés et les personnes déplacées et à parvenir à une véritable réconciliation par un processus politique garantissant la justice, la participation inclusive, la liberté de religion et l'égalité des droits. Ils se félicitent de l'organisation des élections parlementaires au Liban le 6 mai et en Irak le 12 mai, ce qui constitue une étape importante à cet égard. En ce qui concerne la situation en Syrie, la Conférence déplore la continuation des combats, la situation humanitaire dramatique et l'absence de progrès dans la recherche d'une solution politique conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Les participants réaffirment que le droit international humanitaire et les droits de l'Homme sont des principes qui doivent être respectés par toutes les parties au conflit, permettant aux personnes déplacées et aux réfugiés, notamment ceux issus de minorités, de rentrer chez eux en toute sécurité et dignité.

DOMAINES PRIORITAIRES

Sur la base d'un examen des actions et des programmes mis en œuvre depuis l'adoption des Priorités d'action de Madrid, certaines priorités et certains projets sont identifiés par les participants comme actions supplémentaires à court et à long terme.

Les témoignages de représentants de certaines minorités ont été très utiles pour mieux définir leurs besoins et attentes concrets et pour comprendre l'impact de certains programmes et projets en matière de réhabilitation et de réconciliation.

Il existe un consensus sur le fait que faciliter le retour des réfugiés et des personnes déplacées est une priorité essentielle pour la Communauté internationale et les pays concernés. Les défis les plus urgents sont le déminage, la reconstruction des maisons et des services publics de base et la création d'un environnement sûr et économiquement viable pour leur retour.

Les recommandations faites par deux groupes de discussion, l'un concernant une plus grande cohésion sociale par la lutte contre l'impunité et la réconciliation, l'autre visant la participation inclusive et la prévention d'autre part, constituent une autre priorité. Ils mettent l'accent sur des mesures visant à promouvoir l'inclusion dans les institutions publiques, à faciliter la participation des minorités à la vie politique, à renforcer les institutions étatiques, notamment l'appareil judiciaire, à lutter contre la corruption et à développer une politique de prévention de la discrimination. La réconciliation va de pair avec la lutte contre l'impunité. Par conséquent, un soutien particulier est apporté aux efforts en cours visant à renforcer la coopération judiciaire internationale et à mettre en place des systèmes efficaces de collecte et de préservation des preuves.

CONCLUSION

La région est toujours confrontée à des défis de taille. Permettre aux populations déplacées de retourner chez elles et de renouer avec leur vie en leur assurant la sécurité, l'égalité et la liberté de religion est une responsabilité de tous les pays concernés ainsi que de la Communauté internationale. Il s'agit du principe directeur pour les années à venir.

Les participants à la Conférence sont invités à s'appuyer sur l'Appel de Bruxelles, le Plan d'action de Paris et les Priorités d'action de Madrid pour mener des actions concrètes en vue de la Conférence de suivi annoncée pour 2019 par le gouvernement français.

Didier Reynders

Vice-Premier Ministre et Ministre des
Affaires étrangères et des Affaires
européennes du Royaume de Belgique

Gebran Bassil

Ministre des Affaires étrangères et des
Émigrés de la République du Liban